



Dispositifs Médicaux (DM) implantables et réutilisables au bloc opératoire en chirurgie ostéoarticulaire : Règles de bonnes pratiques

OBJECTIFS

- Connaître l'écologie microbienne et les agents transmissibles en chirurgie ostéoarticulaire
- Comprendre et savoir appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à l'utilisation et au traitement des DM réutilisables au regard du risque ATNC
- Connaître les règles relatives à la Matéiovigilance en établissement de santé

PUBLIC CONCERNE

- Infirmiers, IBODE, cadres de santé de bloc opératoire
- Personnel ayant en charge le traitement des DM et des ancillaires en prêt

CONTENU DE LA FORMATION

- Epidémiologie et généralités sur les infections nosocomiales – spécificité en chirurgie ostéoarticulaire
- Traitement des DM réutilisables et prévention du risque ATNC
- Bonnes pratiques de stérilisation – traçabilité - Utilisation des DM stériles
- Circuit des DM réutilisables – ancillaires en prêt
- Etiquetage des DM à UU et traçabilité des DM implantables
- Matéiovigilance en établissement de santé

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Q.C.M
- Analyse de situations

INTERVENANTS

- Pharmacien – Equipe Opérationnelle d'Hygiène CHU de Grenoble
- Pharmaciens - Stérilisation centrale et CAMPS CHU de Grenoble
- IBODE exerçant en chirurgie ostéoarticulaire
- Formateur cadre de santé IBODE - EIBO Saint-Martin

LIEU

- En inter-établissements à l'EIBO Saint-Martin

DUREE ET DATE DE SESSION

- 1 jour soit 7 heures
- 10 juin 2010

COÛT

- 198 euros par personne



RENSEIGNEMENTS - CONDITIONS GENERALES

MODALITES DES SESSIONS

Sur votre demande, toutes les formations peuvent être adaptées au contexte de votre établissement et organisées en intra si le nombre de stagiaires est suffisant.

INSCRIPTION - ANNULATION - DESISTEMENT

- Adresser votre inscription de préférence au moins un mois avant le début du stage

- Pour tout renseignement complémentaire joindre :
 - le secrétariat : 04.76.49.01.63
 - par mail : ifsi@ifsi-st-martin.com
 - consulter notre site : **www.ifs-st-martin.com**

- Si le nombre d'inscriptions est insuffisant l'Institut Saint-Martin se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session à la date prévue. L'Institut en informe le stagiaire. Les sommes versées, le cas échéant, seront remboursées intégralement. Aucune indemnité ne sera versée au participant.

- Tout désistement devra être signalé 15 jours avant le démarrage du stage. A défaut, l'Institut Saint-Martin sera en droit de retenir ou de réclamer à l'établissement ou au stagiaire 20 % du coût de la formation à titre de dédit.

- Après réception de votre demande d'inscription, l'Institut Saint-Martin adresse :
 - . Une confirmation d'inscription et la convention de formation
 - . Une convocation pour les candidats

DATES

Toutes les dates mentionnées dans ce catalogue sont indiquées sous réserve de modifications.

HORAIRES

Les formations inter-établissements commencent généralement à partir de 8 h 30 et se terminent vers 17 h

LIEUX DE FORMATION

- Les formations inter-établissements sont organisées dans nos locaux à l'IFSI ou à l'EIBO.
- Toutes les formations intra sont organisées à l'initiative et sous contrôle du commanditaire de la formation.

INSTITUT SAINT-MARTIN

Association Hospitalière Dauphinoise Saint-Martin

Organisme de formation à but non lucratif agréé par le Ministère de la Santé et des Sports

Subventionné par le Conseil Régional Rhône-Alpes

CCP Grenoble 459 28E - Siret 779 554 898 000 22

N° Agrément : 82.38.00057.38

Tél : 04.76.49.01.63 - Fax : 04.76.84.01.78



FORMATION CONTINUE 2010
Préinscription et demande de convention pour l'employeur

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

.....

.....

☎ tél. fixe :

☎ tél. portable.....

☎ Courriel :

EMPLOYEUR ou ADRESSE PROFESSIONNELLE

.....

.....

.....

☎ tél. :

Fonction actuelle

Secteur d'activité

.....

Je souhaite me pré-inscrire à la formation :

.....

.....

Session :

.....

.....

Frais de formation pris en charge par :

l'employeur

par vous même

Date : Signature :